

LE CHERCHEUR

REVUE ÉCLECTIQUE

VOL. I.

25 OCTOBRE 1888.

No. 4.

LACORDAIRE

[Discours prononcé à l'inauguration de sa statue, à Sorèze,
par M. le duc de Broglie.]

[Suite.]

Aussi, comme d'autres [dont le nom inséparable du sien est en ce moment, j'en suis certain, sur toutes les lèvres], il descendait dans l'arène sans défaillance, sans irritation et même sans déplaisir, demandant seulement que les conditions du combat fussent ouvertes et loyales. Se méfiant dans les jours où nous vivons de la puissance du désintéressement et aussi de la stabilité des gouvernements, il leur demandait moins de protection que de liberté. C'était à la liberté de la parole qu'avait été dû le retentissement de la sienne : c'était la liberté de l'enseignement, conquise par la liberté de discussion, qui avait rendu à la famille le droit d'élever religieusement l'enfance : c'était de la liberté d'association qu'il attendait l'établissement définitif des ordres religieux dont il avait pris l'initiative. Toutes ces libertés, le droit public nouveau de la France les avait promises : il ne lui demandait que de tenir parole et d'en assurer la réalité.

Lacordaire ne voyait donc rien dans le spectacle que lui présentait la France moderne qui le portât à l'aimer moins et à désespérer d'elle. L'amour pourtant, je le sais, même le plus pur, même celui du citoyen pour sa patrie, a ses périls, et des séductions. Il peut s'aveugler sur des écarts et des défauts que condamnerait un jugement moins prévenu. C'était le danger de la voie large et conciliante, peu frayée avant lui, où Lacordaire engageait la prédication chrétienne et où elle pouvait s'égarer. On pouvait craindre [on l'en a quelque fois accusé] de le voir par une capitulation complaisante, atténuer ou relâcher sur certains points la rigueur du dogme pour ne pas heurter de front des préjugés, ou s'accommoder à des opinions dominantes. De la part d'un docteur catholique c'eût été une grave défaillance : grave surtout dans une société comme la nôtre, qui a eu un jour la prétention de réaliser un idéal philosophique dans ses lois et de tracer le code imprescriptible et absolu des droits de l'humanité entière. Entrer trop facilement dans cette illusion de l'orgueil national, c'eût été s'exposer à consacrer, à déifier même plus d'une erreur et méconnaître qu'il n'y a pour des chrétiens d'autre état idéal de société que celui qui prendrait la loi divine pour règle, et d'autres vérités absolues que celles que cette loi a marquées de son sceau.

Pour se préserver d'une faiblesse que le patriotisme même n'aurait pas suffi à excuser, il n'y avait qu'un moyen sûr, c'était de tenir les

yeux constamment fixés sur l'autorité souveraine, qui est l'interprète de cette loi suprême. Lacordaire a eu le bonheur de ne la jamais perdre de vue. Un instant il aurait pu être tenté de s'en écarter, à la suite d'un maître illustre qui, pour préserver la foi des périls que pouvaient lui faire courir des révolutions successives, n'avait rien trouvé de mieux que de faire entrer l'esprit révolutionnaire dans le sein de l'Eglise elle-même. Comment Lacordaire séduit, avec un groupe de généreux amis, par l'âpre éloquence de Lamennais, fut le premier à s'arrêter sur une pente qui l'aurait conduit à cet abîme, le monde chrétien le sait. Un signe, une muette indication du déplaisir de Rome lui suffit et tout fut dit. Il fallut rompre avec un chef aimé : c'était pour une âme comme la sienne le plus douloureux des sacrifices : après celui-là, aucun ne devait plus lui coûter. Aussi à partir de ce moment, il n'y eut ni engagement d'amour-propre, ni recherche de popularité, ni secret désir d'être agréé des sages du monde ou applaudi de la foule qui l'ait fait hésiter un instant sur le devoir absolu de la soumission catholique.

Le serment prêté le premier jour a été tenu jusqu'au dernier : " Nous finirons " [disait-il avec les jeunes écrivains du journal *l'Avenir*, " en allant chercher à Rome un jugement qu'ils n'attendent pas], " nous finirons comme nous avons commencé. Et quand après une vie d'épreuves et de combats, notre dernier soupir aura marqué le terme de nos travaux, on pourra, nous l'espérons, graver sur notre tombe cette parole de Fénelon : " O sainte Eglise de Rome, si jamais je t'oublie, puisse-je m'oublier moi-même ! "

Messieurs, ce qui n'était qu'un vœu ce jour-là a été une prédiction accomplie, et sur la tombe aujourd'hui fermée de Lacordaire, on peut graver l'inscription préparée par sa jeunesse.

Fils soumis de l'Eglise et dévoué de la France, n'avais-je pas raison de vous dire que c'était là Lacordaire tout entier ? Celui qui en reproduisant son image effacerait ou atténuerait un de ces deux traits, en altérerait toute ressemblance.

C'est aussi la double leçon que donne cette noble image, à ceux qui entrent dans la vie sous le patronage d'un si grand nom. Je voudrais me taire et ne rien dire qui pût assombrir pour eux l'éclat d'un jour comme celui-ci. J'ai pourtant le devoir de leur dire que s'ils veulent marcher sur les traces de Lacordaire, plus d'une épreuve peut les attendre pareille à celles qu'il avait rencontrées au début de sa carrière et dont il pouvait espérer en quittant la terre, que le retour nous serait épargné.

Quand Lacordaire nous a été enlevé, la paix entre sa chère France et l'Eglise n'était pas sans doute encore conclue au gré de ses souhaits et de ses rêves : mais de premières bases étaient posées par des lois équitables : on pouvait beaucoup attendre du temps, du cours nouveau imprimé à l'esprit public, de l'ascendant de la vérité sur les âmes, et de la vertu vivifiante qui fait germer et croître les institutions catholiques, quand rien ne vient en comprimer le développement. Bien des préventions s'étaient évanouies : la liberté, loyalement pratiquée tenait des promesses. Quelque indifférent qu'il pût être à ce qui ne touchait que sa personne et sa gloire, Lacordaire pouvait constater ce progrès, dû en

partie à ses efforts, par les faveurs inattendues que lui témoignait l'opinion publique, sans qu'il eût jamais été au-devant d'elle et qui, parties de points différents, n'en attestaient que mieux cet apaisement général des esprits. Au suffrage populaire qui l'avait appelé à siéger pour un jour sur les bancs d'une Assemblée constituante succédait le choix plus discret d'une compagnie où d'anciens et illustres adversaires en lui adressant un appel inattendu, avaient songé encore à autre chose qu'à honorer en lui l'éloquence. L'entrée triomphale d'un moine à l'Institut, vêtu de ce froc auquel vingt ans auparavant on interdisait encore l'accès des églises ; c'était là une grande démonstration de paix et de liberté religieuse. De pareilles journées sont dignes de mémoire. L'Académie française en garde avec fierté le souvenir, et Lacordaire a pu en emporter la consolation dans la tombe.

Mais à nous qui devons lui survivre, quel douloureux lendemain nous était réservé ! Qui de nous était préparé ce jour-là au spectacle tout à la fois odieux et risible dont nous devons être sitôt après les témoins, à ce cri de passion et de haine poussé contre l'Eglise, d'abord dans les bas-fonds de la société, puis entendu et répété dans les régions soudainement abaissées du pouvoir ? Qui de nous s'attendait à cette renaissance du vieil esprit de secte et d'intolérance reparaisant sous ses deux faces également répugnantes, tantôt avec le cynisme de la violence démagogique, tantôt sous le masque d'une légalité hypocrite ? Parmi les disciples les plus chers du Père Lacordaire, il en est un, le jeune et charmant Captier, que j'ai connu et que je ne puis oublier. Il ressemblait à son maître par la finesse des traits, la pureté et la flamme de son regard. En donnant sa dernière bénédiction à ce fils digne de lui, Lacordaire avait-il prévu le sort qui lui était réservé ? Cette noble figure lui est-elle apparue marchant au supplice, puis clouée au mur d'un cachot, et servant de cible aux balles d'une faction, qui s'étale encore aujourd'hui dans nos rues avec l'orgueil de l'impunité, sans se cacher des crimes qu'elle a commis ni de ceux qu'elle médite encore !

Et ces maisons de son ordre, presque toutes fondées par lui, ces asiles bénis de charité et de prière, Lacordaire avait-il prévu que nous les verrions un matin, avant l'aube, surprises, cernées, forcées par une troupe d'exécuteurs armés de crochets et de hache, comme des voleurs de nuit ? Oh ! cher et vénérable Père, quand dans une de ces tristes journées, après avoir vainement protesté nous même moins au nom de la justice que de la pudeur publique, j'ai vu vos Frères appréhendés au corps et dispersés par une main de police, c'est à vous que j'ai songé. J'ai pensé à ce que vous auriez souffert, non pour votre dignité qu'un si vil traitement ne pouvait atteindre, mais en voyant vos pieuses espérances déçues et pour l'honneur de votre patrie livrée au mépris et à la risée de tous les hommes sérieux d'Europe par le spectacle ignoble et puéril de ces vexations de bas étage. Je me suis demandé s'il ne fallait pas vous estimer heureux d'avoir quitté la terre avant d'avoir été témoin de ces misères, et si nous ne devions pas dire de vous ce que Cicéron a dit de Crassus, que Dieu avait veillé sur vous par l'opportunité de votre mort : *Divino consilio opportunitate mortis extinctum esse te arbitror.*

Mais non, votre grande âme n'eût point agréé ces félicitations de nos cœurs timides : vous dont la nature intrépide et infatigable n'a

jamais connu ni lassitude, ni défaillance, et dont on a pu dire avec justesse, en commentant un des plus beaux passages de vos écrits, que la seule chose qui pût vous déplaire dans la mort, c'était le repos. Si un regret de la terre était possible dans le séjour bienheureux où nous avons la confiance que la grâce divine vous a appelé, le seul que vous éprouveriez serait de n'avoir pas été mêlé à nos peines pour relever nos courages. Vous n'auriez pas fléchi, mais bondi sous l'injure. Vous seriez accouru au premier appel pour prendre votre place à la tête des champions généreux [le nombre en est grand, Dieu merci] qui n'ont pas déserté le combat. Tant qu'un souffle eût été laissé à votre voix, elle se serait élevée pour dénoncer les proscriptionnaires ; tant que votre plume n'eût pas été brisée, elle eût tracé des lettres de feu pour les stigmatiser.

Mais à défaut de cette parole vivifiante qu'il ne nous est plus donné d'entendre, reste l'éloquence des souvenirs et des exemples, et celle-là n'a jamais parlé plus haut qu'au pied de la statue de Lacordaire. Ou cette journée n'a pas de sens, ou elle signifie qu'il faut dire de lui ce qu'on a dit des plus grands saints, c'est que la meilleure manière de les honorer, c'est de les imiter. Faire comme lui, — en présence de l'abandon ou de l'hostilité des pouvoirs humains, ne pas se consumer en regrets stériles et en vœux impuissants, — mais, par des efforts isolés et collectifs, user pour la défense de la foi des armes qu'on tourne habituellement contre elle ; presse, parole, suffrage populaire, droits politiques et civils de tout degré et de toute espèce, — mettre en œuvre toutes les libertés même amoindries ; se battre avec le tronçon de l'épée quand la lame en est faussée ou brisée — ne pas se lasser de faire appel à la justice de la France qui sommeille parfois, mais qui a de brusques réveils — se souvenir enfin que, si Dieu permet que son Eglise soit tenue à l'écart des prospérités terrestres, il ne souffre jamais qu'on porte longtemps atteinte à sa liberté, c'est le conseil que donnerait Lacordaire, au monde son expérience, à ceux qui veulent le prendre pour modèle.

Mais ce qu'il ne leur eût pas recommandé avec moins d'instance, c'est de chercher leur force là où il l'a trouvée lui-même, dans une union constante avec le siège de l'autorité catholique, et jamais conseil n'a été plus qu'aujourd'hui d'une application facile et encourageante. Quand on tourne ses regards vers Rome, en effet, quel spectacle saisissant nous est offert ! quelle leçon donnée, quel motif d'espoir proposé à ceux qui, aux prises avec un pouvoir ennemi, n'ont d'autre appui que la vérité et la justice ? Jamais n'a été mieux démontré ce que peut la force morale, à elle seule, dans le dénuement de toute force matérielle. Léon XIII est sans puissance et sans armes : le cercle formé autour de l'étroit espace où il vit renfermé se resserre autour de lui chaque jour. Et cependant du fond de cette retraite, si semblable à une prison, vient-il à élever la voix, jamais parole pontificale n'a rencontré plus d'écho, jamais hommage plus unanime n'a été rendu à la Chaire de Pierre. Il y a eu un moment, au milieu des fêtes de son incomparable jubilé, où il semblait qu'il y eût concurrence entre tous les Etats de l'Europe pour lui témoigner, par l'empressement et la richesse de leurs offrandes, la sincérité de leur respect.

L'élan ne partait pas seulement des nations catholiques à qui la foi

commande la confiance et rend l'admiration naturelle : celles même qui ne reconnaissent pas le caractère divin des enseignements du Pontife s'inclinent devant leur sagesse. Hier, sa fermeté mêlée de prudence tempérait en Allemagne les excès de la toute-puissance : aujourd'hui c'est l'Angleterre qui appelle son intervention pour calmer les ressentiments d'une nation irritée par une oppression séculaire. Et le nouveau monde ne veut pas rester en arrière de l'ancien. Le président de cette grande démocratie américaine qui se vante de marcher à l'avant-garde de la civilisation a voulu se joindre aux hommages qui affluaient de toutes parts par un don que son extrême simplicité même rendait significatif. Offrir au chef de l'Eglise un exemplaire de la Constitution des Etats-Unis, n'était-ce pas le reconnaître comme le représentant le plus élevé des intérêts spirituels de l'humanité, et en lui fournissant la preuve que dans une charte populaire la liberté religieuse peut figurer au premier rang, prendre envers lui l'engagement que sur cette moitié du globe au moins elle serait toujours respectée.

Avec quelle joie Lacordaire se serait uni à ce touchant concert de tous les peuples ? Combien n'eût-il pas été empressé de reconnaître avec un des docteurs les plus éminents de cette libre Amérique, le recteur de l'Université de Washington, qu'« à Léon XIII la Providence a assigné la tâche de poser la règle de l'accord qui doit s'établir entre l'Eglise et l'état nouveau de la société, et l'a merveilleusement préparé à accomplir cette mission ! » Oui c'est bien là l'œuvre de ce grand Pape ! C'est le dessin qu'il poursuit dans ces belles instructions qui se succèdent en se complétant et où la profondeur de la pensée philosophique s'unit à la prudence de l'homme d'Etat. Il n'en est pas une qui n'ait pour but de tracer aux ministres de l'église comme aux fidèles les règles du rôle actif qui leur est non seulement permis mais imposé dans les temps agités où Dieu les a fait naître. Tout est dit maintenant : la ligne de conduite est définie par une décision au-dessus de toute controverse. Si sur la nature de ce devoir, important à connaître pour les consciences chrétiennes—objet constant des méditations et des prières du P. Lacordaire,—des obscurités subsistaient, elles sont dissipées : si des écueils étaient à craindre, il suffit qu'ils soient signalés pour être évités. Si des contestations s'élevaient elles doivent être oubliées. Il ne reste plus qu'à marcher tous ensemble et à agir.

Disciples de Lacordaire, avancez sans crainte dans la voie éclairée et raffermie par Léon XIII.

DUC DE BROGLIE.

Les lectures publiques dans l'ancienne Rome.

Rome, sous l'empire, fut riche en poètes :

Scribimus indocti doctique poemata passim,

dit Horace ; elle eut aussi beaucoup d'amateurs de poésie, et les auteurs trouvaient un public nombreux et sympathique. Mais la lecture n'était pas commode dans l'antiquité ; le format des ouvrages, la marque de ponctuation, l'écriture défectueuse la rendait rendaient désagré-

able. Les amateurs préféraient entendre lire que lire eux-mêmes. Ceci explique en partie le plaisir que l'on trouva aux *recitationes*. On peut aussi ajouter que les Romains, dont l'éducation virile s'était faite en entendant parler, y trouvaient un charme particulier.

Les lecteurs y trouvaient leur avantage et les poètes y voyaient une utilité pratique. Si les plus grands avaient une grande réputation et un nombreux public, les poètes sans nom, encore inconnus, avaient de la peine à trouver des éditeurs ; les *recitationes* leur furent indispensables pour se faire connaître et apprécier.

Ils s'adressaient à toutes les réunions, allaient sur la place publique, dans les bains..... Horace se rappelle avec colère les poètes qui l'ont poursuivi de leurs vers.

Indoctum doctumque fugat recitator acerbus.
Quem vero arripuit, tenet occiditque legendo,
Non missura cutem, nisi plena cruoris, hirudo.

Il faut avoir plus d'indulgence que lui pour ces malheureux poètes pauvres et repoussés des libraires.

Les poètes riches avaient au moins la ressource d'inviter à dîner leurs amis et de leur servir leurs vers au dessert. Un usurier promettait même un sursis à ses débiteurs s'ils consentaient à écouter une de ses pièces.

Au milieu du règne d'Auguste, Asinius Pollion rendit service à tous les jeunes poètes en quête d'un public en créant les *recitationes*. Pollion, autrefois homme politique, maintenant oisif, voulait tenir dans les lettres le rang qu'il n'avait pas obtenu dans la conduite des affaires de l'Etat. A son exemple, d'autres firent des lectures ; mais n'ayant ni grandes richesses, ni palais, ils se contentaient de louer une salle et d'y inviter leurs amis. Auguste encouragea les lectures en les honorant de sa présence. Lui-même lisait dans son palais. Ce goût des lettres était une diversion à la politique, et ne pouvait que profiter au despotisme impérial. Tibère ne s'en mêla guère. Claude y parut et fit des lectures avant d'être empereur : il lisait ses ouvrages historiques ; une fois sur le trône, il les faisait lire. Néron lut ses vers en plein théâtre et excita un tel enthousiasme qu'on les grava en lettres d'or dans le temple de Jupiter Capitolin. Le sombre Domitien, qui ne voulait pas être inférieur à Néron, son modèle, lut des vers comme lui. Hadrien fit élever l'Athéneum. Les *recitationes* furent dès lors une institution d'Etat ; elles eurent leur palais national.

On n'y entendait pas seulement des flatteries à l'adresse du prince Si Velléius Paterculus y lut ses basses adulations, d'autres hommes firent entendre une voix plus mâle. La bonne société aimait la satire du temps présent. Elle était plus boudeuse que révoltée, sans doute ; mais une guerre d'allusions fines contre le pouvoir lui plaisait beaucoup. Curriatius Maternus avait fait un *Caton*, tragédie parsemée sans doute de traits de satire. Il annonce dans le *Dialogue des orateurs* qu'il prépare un *Thyeste* qui dira ce que *Caton* a oublié de dire. Les tragédies de Sénèque sont pleines d'allusions. Les tirades de leurs héros lancent des

maximes ou des traits dont les auditeurs devaient mieux que nous sentir la malice.

Les empereurs, si soupçonneux et si cruels, n'ont jamais sévi contre les lectures publiques, pas plus que contre les écoles de déclamation. Ils laissent, sans s'en soucier, immoler les tyrans dans les vers des poètes et dans les classes des rhéteurs.

Le peuple avait les jeux du cirque ; la haute société avait ces jeux d'esprit.

Le poète ou le lecteur louait une salle, envoyait des invitations personnelles à ses meilleurs amis, "*codicillos*", des circulaires aux connaissances, "*libellos*" ; quand le public était convoqué, on mettait des affiches sous les portiques. Toute la ville était en fête quand un premier sujet devait lire. Stace était un des plus courus. On peut se représenter une de ces réunions grâce à la découverte que l'on a faite d'une salle basse dans les jardins de Mécène. Elle a 24 mètres de long et 10 pieds de large ; elle est haute de 7 mètres et peut contenir 330 personnes. Les peintures murales sont curieuses : dans le fond, de fausses fenêtres peintes paraissent donner sur un paysage représenté sur le mur. Pour augmenter l'illusion on avait peint une balustrade ; les spectateurs pouvaient se croire au balcon. On y voit encore la trace de l'estrade, des *subsellia*.

Il est inutile de refaire le scène d'une lecture publique, de parler des soins que l'orateur donnait à sa voix, de son costume, de ses bijoux : Martial nous donne tous ces détails, et Perse en fait la caricature dans sa première satire. Il y avait des signes convenus d'admiration qui marquaient les degrés de joie du public : les *bombi*, simple murmure, les *imbrices*, bruit de la grêle sur un toit, puis un bruit de castagnettes, et bien d'autres encore. Les plus enthousiastes envoyaient des baisers à l'orateur.

Tout n'était pas frivole, cependant. Quelques écrivains lisaient une partie de leur œuvre pour exciter la curiosité du public et avoir un succès de librairie. D'autres lisent leurs ouvrages pour pouvoir les corriger. Pline dit que c'était son habitude, que Silius Italicus faisait de même : "*Judicia hominum recitationibus experiebatur*". C'était un appel au peuple : "*Ad populum provoco*", dit Pline. Il y avait quelquefois des scènes touchantes. Après la mort de Domitien, on songea à honorer ses victimes ; on fit leur éloge dans des lectures publiques. Tout le monde était attendri.

Les lectures, qui ne servaient qu'à la poésie au temps d'Auguste, s'étendirent peu à peu à tous les genres de littérature. On lut des histoires, comme le fit probablement Quinte-Curce, dont l'œuvre est pleine de maximes et de descriptions. Cependant, malgré la variété des sujets, on se lassa des lectures. Pline assista à leur décadence et en fut tout attristé. Mais il eut beau faire, il mena leur deuil.

L'affectation, l'afféterie, faites pour flatter le public, remplacèrent les fortes pensées qu'on ne trouve que dans la solitude et la méditation. Les

jeunes écrivains gaspillèrent leur talent, ne produisirent rien pour la postérité, et sacrifièrent tout au goût du jour.

Les lectures furent plutôt un effet qu'une cause de la décadence.

M. MARTHA.

LES ÉLÉMENTS DU LATIN.

MM. Michel Bréal a récemment publié une nouvelle " Grammaire latine élémentaire " [1 vol. in-16, 272 pages, 2 fr. chez Hachette]. M. Bréal fait précéder son ouvrage de certaines considérations générales sur l'étude du latin. Nous les reproduisons en entier.

" Après avoir longtemps décliné, comme trop difficile, la tâche de rédiger une grammaire latine à l'usage des classes, je viens aujourd'hui, obéissant à de sérieux motifs, offrir le présent livre aux maîtres de la jeunesse.

En premier lieu, je n'ai pas voulu laisser sans emploi les notes amassées par mon élève et ami, M. Léonce Person, qui préparait un travail de grammaire latine quand il a été enlevé par la mort. Il l'avait entrepris sur mon conseil et il m'en entretenait souvent. J'ai considéré comme un devoir de le continuer et de l'achever.

Une de ses préoccupations était de contribuer à dissiper les incertitudes qui règnent actuellement, non sans dommage pour tout le monde, sur l'étude des premiers éléments. Que faut-il enseigner ? Comment le faut-il enseigner ? Sur ces deux questions, les opinions les plus opposées se font entendre. Le grand nombre et la diversité des livres scolaires que nous avons vus paraître en ces dernières années témoignent de la division des esprits. La règle doit-elle être apprise par cœur ou doit-elle être extraite de la lecture des textes ? En quel ordre doivent être rangées les différentes parties de la grammaire ? Jusqu'à quel point peut-on s'adresser à la raison des enfants et la cause des faits peut-elle être expliquée aux élèves ? Combien d'années doit-on accorder à l'étude des éléments ? Autant de points où il serait nécessaire qu'une certaine entente pût enfin être obtenue. Si un tel accord devait être hâté par le présent livre, je ne regretterais pas d'y avoir donné mon soin et ma peine.

Quand il s'agit d'une langue autre que la langue maternelle, il semble que la règle doit être enseignée d'avance, car elle représente à la fois une direction et une économie de temps. Mais, d'autre part, la grammaire—surtout dans les premières années—devrait se borner à donner les règles indispensables, celles qui se vérifient à tout instant et sans lesquelles aucune construction n'est possible. On ne trouvera donc pas ici une quantité de tours d'un emploi assez rare, qui grossissent beaucoup d'ouvrages élémentaires, comme si *interest mea Cæsaris* ou *populabundus agros* étaient des points fondamentaux de la langue latine. Pour des faits aussi peu ordinaires, on peut s'en remettre à la lecture des auteurs et à l'explication du maître.

En ce qui concerne la disposition des matières, je n'ai pas cru devoir innover. La grammaire n'est pas destinée à être apprise rigoureusement chapitre par chapitre : il serait peu raisonnable d'attendre que l'enfant ait épuisé le substantif, l'adjectif et le pronom, pour lui enseigner les premières formes verbales. Je ne crois pas du reste qu'aucun professeur ait procédé jamais de la sorte. Mais, d'autre part, il convient que le livre suive un ordre tiré de la matière même qu'il traite, et qu'il ne prétende point indiquer par avance au professeur, et lui tracer pas à pas, la marche qu'il doit prendre. Il appartient au maître de se diriger, selon les circonstances, selon la force et les dispositions de ses écoliers, et d'aller par anticipation, quand il le jugera utile, à telle ou telle page du livre. L'élève, en repassant ce qu'il sait, se retrouvera d'autant plus aisément dans sa grammaire, que chaque chose y sera en sa place naturelle.

Je pense qu'il convient de s'adresser à la raison des enfants toutes les fois que cela est possible et facile. Les fautes qui ont pu être commises sur ce point ne sont pas un motif pour nous rejeter en arrière et nous ramener à des procédés cent fois condamnés. "Le temps n'est plus où l'on n'accordait au jeune âge qu'une mémoire toute passive. Un enfant auquel vous expliquez la raison des choses vous en sait gré, et vous récompense par une attention plus soutenue." Ces lignes n'ont rien que de vrai et de juste : elles ont été écrites, il y a cinquante ans, par J. L. Burnouf. Il est clair que l'explication d'un fait grammatical ne doit pas entraîner de nouveaux faits qui réclameraient à leur tour une explication. C'est le français qui peut servir à faire comprendre le latin. A son tour, le latin servira plus tard à faire comprendre le grec. Cet ordre est l'ordre naturel, qu'on a quelquefois renversé à tort. Mais nous avons évité ces conseils tout mécaniques qui ne disent rien à l'intelligence de l'enfant, qui sont plus déplacés en notre temps, que jamais, et qui, par leur caractère peu sérieux, n'ont sans doute pas été étrangers à la défaveur dont les études classiques ont injustement souffert. Les défenseurs du latin disent tous les jours, et non sans raison, que les langues anciennes sont une excellente école de réflexion et un admirable moyen de développer l'intelligence. Nous avons pensé qu'il ne serait pas mauvais de conformer la pratique à la théorie, les actes aux paroles, et de nous adresser à l'intelligence dès les premiers jours, toutes les fois que nous le pouvions sans dépasser les forces ni l'horizon de l'enfant.

J'ai suivi l'usage toutes les fois que j'ai pu sans rien sacrifier de l'exactitude. J'ai gardé les exemples reçus, alors même qu'ils ne me paraissent pas des mieux choisis, s'ils avaient pour eux l'avantage d'une longue consécration. Il est indifférent que *rosa* continue de servir comme modèle de la première déclinaison, quoique le mot ne soit pas d'origine latine. Mais j'ai substitué *victor* à *soror*, comme modèle de la troisième, parce que *soror* forme une exception pour le genre. Il a paru inutile de changer les anciens intitulés, tels que *liber Petri* ou *altissima arborum*. Mais on a supprimé tout ce qui est superflu ou douteux. Ainsi la conjugaison a été débarrassée d'un impératif futur dont l'existence est révoquée en doute, non sans raison, par beaucoup de grammairiens. J'ai renvoyé *amatum iri* au chapitre des formes composées. J'en ai fait autant pour *amaturum esse* et *amatum fuisse*, qui ont leur vraie place à côté de *amaturus sim*. Ce n'est pas un

soulagement insignifiant pour l'enfant de voir les paradigmes quelque peu diminuer de longueur. En revanche, j'ai cru devoir multiplier les exemples: le sentiment de la langue s'acquiert par la répétition et par un certain ordre dans les faits qu'il faut plutôt laisser apercevoir qu'expliquer. En ce qui concerne l'orthographe, j'ai seulement corrigé quelques points évidemment et certainement fautifs: c'est ce qu'auraient fait les anciens maîtres, s'il avaient vécu de notre temps. On a été très sobre des signes de quantité sur les mots; l'habitude de les trouver partout fait que l'élève ne les regarde plus nulle part: il n'a jamais moins su les longues et les brèves que depuis qu'on les lui met à tout propos sous les yeux.

Là où mes devanciers avaient trouvé la juste formule, je ne me suis pas ingénié à la changer, pour faire autrement, et probablement moins bien. Parmi les nombreuses grammaires que j'ai lues, il n'en est pas une seule à qui je ne doive quelque chose. Une mention particulière est due au maître dont j'ai cité plus haut quelques paroles: la pratique assidue de la grammaire latine de Burnouf a encore augmenté l'estime que j'avais pour ce judicieux esprit. En maniant les livres allemands, j'ai vu qu'il en avait d'avance extrait le meilleur. Il ne lui a peut-être manqué qu'une rédaction plus serrée et moins abstraite pour faire une œuvre sans reproche. Combien les études latines seraient en meilleur état chez nous, si, au lieu d'aller d'un ouvrage à un autre, et de restaurer, par amour du changement, d'anciens rudiments, on s'était contenté de le garder et de le perfectionner!

Il est clair que des exercices de traduction — thème et version — doivent accompagner dès les premiers pas l'étude de la grammaire. Mais il faut que ces exercices soient proportionnés à la force de l'enfant; il ne sert de rien de lui dicter des thèmes qui dépassent son savoir ou de lui proposer des versions et des auteurs qu'il sera incapable de comprendre. Je suis amené ainsi à parler du temps qu'il convient de donner à l'étude des éléments. Il n'est pas douteux pour moi qu'on passe aujourd'hui trop rapidement sur les premières études, et que par cette hâte on compromet toute la suite. Lorsque le latin a été retardé de deux ans dans nos classes, les programmes, se rencontrant avec le vœu secret des professeurs, ont voulu combler cette lacune au plus vite, et ils ont été rédigés de telle façon qu'au bout d'un an presque tout l'arriéré semble regagné. Mais c'est là mal connaître l'enfant: on peut, par un effort extraordinaire, lui faire doubler les étapes, et lui mettre dans la tête une somme considérable de faits et de règles. Mais ce savoir si vite acquis se perd tout aussi vite: comme des hommes qui auraient pris une trop forte charge, ils laissent tomber tantôt un morceau, tantôt un autre du bagage. Le repos des deux mois de vacances suffit pour que la plus grande partie soit oubliée. Ainsi qu'on l'a dit avec esprit, nos élèves arrivent au bout de leurs six années de latin sans avoir eu huit jours pour apprendre le verbe *sum*. Voilà comment il se fait que les professeurs de sixième ont des élèves très instruits et les professeurs de rhétorique des écoliers qui ont tout à reprendre. En même temps cette hâte a quelque chose de précipité et d'inquiet qui pèse sur les bons élèves: il se peut bien que les plaintes sur le prétendu excès de travail dans les lycées tirent de là leur origine.

Cette question est distincte, comme on le voit, de celle qui, est connue sous le nom du *latin en septième*. Le retard de deux ans, s'il est maintenu, doit être réparti sur un plus long espace. C'est aux environs de la troisième qu'on peut espérer de le voir réparé. Le sujet m'a entraîné un peu loin : mais si cette grammaire, où l'on s'est borné aux connaissances indispensables, peut aider à rétablir un juste équilibre, je m'en féliciterais vivement. Elle contient assez, et au delà, pour suffire à l'étude des deux premières années.

M. BRÉAL.

PORTRAITS CONTEMPORAINS.

L'ABBÉ MOIGNO.

M. Victor Fournel, dans sa chronique du *Moniteur Universel*, apprécie ainsi l'abbé Moigno décédé comme l'on sait, en 1884 :

“ J'ai connu l'abbé Moigno vers la fin de l'Empire. Si vous avez lu le *Maudit*, ce méchant roman anticlérical qui fit jadis un tel bruit, et qui est tombé dans un oubli si profond et si légitime, vous y avez pu voir un chapitre intitulé : le *Diacre d'office*, où il est question d'un savant de premier ordre qui touche par mois un traitement de 33 fr. 33 centimes, pour remplir les fonctions diaconales à la grand'messe, dans l'une des principales paroisses de Paris. Eh bien, ce savant et ce diacre d'office était l'abbé Moigno, attaché avec ce titre et ce traitement à l'église Saint-Germain-des-Prés.

Mais ne croyez pas qu'il se plaignit de sa position. Non pas : ses goûts et ses besoins étaient modestes ; il s'acquittait de ses devoirs avec la régularité d'un jeune vicaire : il interrompait un article des *Mondes*, sa correspondance avec J.-B. Dumas, ses recherches sur l'optique, la mécanique ou l'électricité pour réciter son bréviaire ou descendre à un convoi. Quand, plus tard, son traitement monta jusqu'à 125 fr. par mois, il se trouva riche. Ce qu'il gagnait par ses travsux scientifiques, c'était pour l'entretien de sa bibliothèque, et pour quelques entreprises où il éprouvait le besoin d'aller de temps à autre engloutir le peu qu'il avait épargné. Ses 125 francs par mois, accrus de quelque léger casuel, suffisaient à la vie de ce cénobite.

Il est vrai que la paroisse le logeait, dans une sorte de maisonnette accolée au flanc de l'église, près de la porte latérale. On lisait sur le mur : *Sonnette des Sacrements*. Souvent, la nuit, l'ami d'Arago et d'Ampère était réveillé en sursaut, pour aller, à travers la pluie ou la neige, porter le viatique à quelque bonne femme : “ Par bonheur, me disait-il, j'ai le sommeil d'un enfant. Dès que je pose la tête sur l'oreiller, je m'endors. ”

La porte d'entrée s'ouvrait par un couloir obscur, aboutissant à un jardinet grand comme un mouchoir de poche et tout encombré de poules et de lapins, de pigeons et de canards. A droite, un escalier raide, étroit et obscur, montait à la cuisine, puis au cabinet de travail de l'abbé. Il m'est arrivé de trouver toutes les portes ouvertes et d'errer dans

les couloirs en jetant des appels longtemps sans écho. A la fin, la vieille bonne infirme qui le servait depuis un demi-siècle, arrivait en en clopinant, et nous cherchions ensemble son maître, qui parfois était parti pour le bureau du journal ou pour une séance de l'Académie, en oubliant de fermer sa porte.

Et, en dehors de ses papiers, qu'aurait-on pu lui voler, bon Dieu ? Le mobilier de sa chambre à coucher lui avait coûté 35 francs dans une vente du quartier. Il fut fracassé, le 20 janvier 1871, par un obus prussien, qui tomba sur la toiture de Saint-Germain-des-Près : mais la ville de Paris, dans sa munificence, recolla comme des objets précieux, les fragments du bois de lit, de la table de nuit et des chaises de paille.

Quant au cabinet de travail, c'était un déversoir, un abîme où venaient s'engouffrer, chaque jour, les publications scientifiques du monde entier, sans en excepter l'Océanie.

L'abbé Moigno était en correspondance avec tous les chimistes, physiciens, mathématiciens et naturalistes du globe. Les fauteuils y servaient aux usages les plus divers, excepté à ce lui pour lequel ils ont été créés ; ils supportaient des in-folio, des rames de papier noirci, des fioles, des échantillons, des appareils ; il se retrouvait sans peine au milieu de ce chaos.

La vie de l'abbé Moigno était réglée et méthodique comme un théâtre. Toujours couché entre dix et onze heures du soir, toujours levé à six heures du matin, eût-il été dérangé deux ou trois fois la nuit, il ne faisait son premier repas qu'à midi. Et quel repas ! J'en appelle à ses invités, s'il en survit. Aux grands jours, un lapin du jardinet en faisait tous les frais. La ruelle de veau aux carottes marquait la limite extrême de ses horizons culinaires.

La première fois que je vis l'abbé Moigno, il profita d'un moment où la vieille boiteuse lui apportait ses journaux pour me la présenter, en me vantant son caractère, son esprit d'ordre et ses talents de ménagère. Son caractère ? Comment ne pas être doux avec un homme qui était la douceur même et se laissait mener comme un enfant ? Son esprit d'ordre ? J'en avais eu des échantillons dans la tenue de la maisonnette. Quant à son talent de cordon-bleu, l'abbé Moigno était le juge le plus incompétent qui fût jamais. On eût pu le faire dîner de croute de pain et d'eau claire, sans qu'il s'en aperçût, et même de racines carrées ou cubiques, en détournant son attention par une causerie vive et animée.

Pendant le siège, à propos d'un magasin de vieilles graisses qu'on venait de découvrir, il publia dans son journal un article très savant et très convaincu, où il énumérait vingt-cinq façons de manger du suif. Il était prêt à payer d'exemple, mais il ne fut pas compris dans cette circonstance. Les Cosaques lui auraient dressé une statue.

VICTOR FOURNEL.

PROPOS DU DOCTEUR.

LE GIBIER.

La chasse vient de s'ouvrir, à la grande joie de tous les disciples de Nemrod.

Il est de fait que c'est là un plaisir fort attachant, et pour lequel on se passionne vivement. Qui n'a assisté à ces histoires de chasseurs, racontant leurs aventures, que dis-je ? leurs exploits !

Mais la chasse n'est pas seulement un plaisir ; elle est aussi un exercice salubre quand cet exercice est pris avec modération, et elle se rattache à l'hygiène par plus d'un côté ; elle rentre donc parfaitement dans le cadre que nous nous sommes tracé.

En effet, il n'est pas sans intérêt de connaître les maladies qu'elle peut engendrer, celles auxquelles elle convient, et la qualité nutritive des diverses espèces de gibier qu'elle met à notre disposition.

Ce fut Nemrod, le petit-fils de Cham, qui, s'étant illustré par ses exploits cynégétiques, fut pris pour modèle par les chasseurs qui suivirent. Comme on le voit, la chasse ne date pas d'hier, elle a été de tous les âges ; les nations non civilisées, à l'état sauvage et barbare, en font leur principale industrie et leur principal moyen d'existence. Au moyen âge, et même jusqu'en 89, elle était le privilège de la noblesse, et malheur au pauvre diable qui ne savait pas résister à la tentation d'abattre le lièvre ou le lapin qui venait passer à ses côtés !

Il y a, comme on le sait, plusieurs espèces de chasses : la chasse à pied, la plus commune, qui est à la portée de tout le monde ; la chasse à cheval ou à courre ; la chasse au marais, qui se fait soit en bateaux, soit sur les rives des étangs et des marécages ; la chasse à l'affût, pendant laquelle le chasseur reste à poste fixe dans un fourré ou au pied d'un arbre, attendant le passage du gibier.

On comprendra de suite que ces deux dernières façons de chasser sont absolument contraires à l'hygiène ; car, dans la chasse au marais, on est presque continuellement mouillé, on respire un air malsain qui prédispose à contracter des accès de fièvre intermittente, des douleurs rhumatismales, des dysenteries ; et dans la chasse à l'affût, qui se fait en général le matin et le soir, le corps est immobilisé sans réaction contre le froid et l'humidité, et se trouve ainsi plus apte à se refroidir.

Les chasseurs sont exposés à un certain nombre de maladies qui proviennent, soit de leur imprudence, soit d'accidents, soit de fatigue excessive, soit des écarts de température.

Dans le premier cas, ce sont des blessures faites par leur arme ou par un autre chasseur maladroit ; dans le second, les chutes qui peuvent produire des entorses, des hernies, des fractures, les morsures ou piqûres d'animaux venimeux ; dans le troisième, ce sont des varices, des efforts musculaires, des abcès ; et enfin toutes les nombreuses maladies engendrées par les variations de température.

Dans la chasse à courre, il faut encore tenir compte des accidents inhérents à l'équitation, et comme elle se fait contre la grosse bête, celle-ci, en se défendant, peut occasionner des blessures plus ou moins graves.

La chasse est, comme nous l'avons dit, un exercice très salubre quand cet exercice est pris avec modération, parce qu'il met en mouvement toutes les parties du système animal ; on est en effet obligé de beaucoup marcher, de courir, de sauter des fossés, de prendre des attitudes diverses, exercices qui augmentent d'autant toutes les fonctions de l'organisme.

Les chasseurs de profession, ou ceux qui, simples amateurs, s'y adonnent avec passion, sont en général d'une constitution robuste ; habitués à vivre au grand air, à supporter souvent des fatigues excessives, ils acquièrent une résistance toute spéciale au froid et aux intempéries des saisons.

Les personnes atteintes de maladies nerveuses, les anémiques, les lymphatiques y trouveront un exercice salubre pour fortifier leurs organes et activer les actes d'assimilation ; les hypocondriaques et ceux affectés de grands chagrins, y trouveront souvent un adoucissement à leurs maux et à leurs peines.

Les chasseurs devront avoir un régime en rapport avec les fatigues qu'ils endurent. Ainsi leur nourriture sera substantielle ; ils porteront des vêtements de laine, surtout dans les saisons où les variations atmosphériques sont ordinaires ; leurs chaussures seront fortes, munies de doubles semelles et de doubles empeignes, afin de préserver les pieds des contusions produites par les pierres, des piqûres de ronces et des morsures d'animaux venimeux, etc.

Il existe plusieurs sortes de gibier : le gibier à crins, qui comprend la grosse bête, la venaison, et qui se chasse surtout à cheval : les sangliers, les chevreuils, etc. ; le gibier à poils : lièvres et lapins de garenne ; le gibier à plumes, qui est fort nombreux : perdrix, faisans, cailles, etc. ; et le gibier d'eau : canard sauvage, vanneau, sarcelle, etc.

La chair du gibier, est d'un goût relevé, succulent et parfumé ; elle est plus nutritive que celle des animaux qui servent à l'alimentation ordinaire, plus brune que celle de ceux qui vivent à l'état domestique, et plus riche en fibrine, en osmazone, en sels minéraux et en principes aromatiques ; la graisse y est en bien moins grande proportion.

L'aliment que fournissent les bêtes sauvages, dit Michel Lévy, inresse toute l'économie à la digestion. Il détermine un mouvement énergétique de concentration sanguine sur l'estomac, qui verse avec abondance ses fluides ; il y séjourne longtemps ; il est altéré fortement par l'action du tube digestif et ne laisse que peu de résidu ; pendant son élaboration, la circulation s'anime, la chaleur générale augmente, les organes qui prédominent par leur action congénitale ou acquise ressentent plus particulièrement l'effet de la stimulation générale de cette sorte de fièvre physiologique qui accompagne la digestion des substances animales par excellence. Le sang puise dans cette nourriture une somme considérable de matériaux essentiellement réparateurs et

destribue plus libéralement à toutes les parties du corps la stimulation et la vie.

La chair des gros animaux de venaison, comme le sanglier, le chevreuil, le daim, etc., est nourrissante, savoureuse, mais très excitante, échauffante, et a besoin, pour être tolérée et bien digérée, d'un assaisonnement fortement épicé.

Moïse avait interdit aux Juifs l'usage du lièvre ; les Romains le considéraient comme le meilleur du monde. Sa chair est en effet savoureuse, nourrissante, mais ne convient ni aux convalescents ni aux enfants parce qu'elle est souvent indigeste ; on prétend que, mangé le soir, il porte aux rêveries nocturnes, aux cauchemars ; quelques-uns affirment, et le poète Martial est du nombre, qu'il rend le teint frais et donne la beauté ! La chair du lapin de garenne est blanche, et n'a pas l'inconvénient d'échauffer comme la plupart des gibiers.

La chair des oiseaux tient assurément la première place au point de vue de la délicatesse ; elle est facile à digérer, convient surtout aux estomacs délicats et aux convalescents.

Le faisane est le roi de nos festins ; sa chair délicate et parfumée convient à tout le monde, car il nourrit suffisamment et se digère facilement ; on le prescrivait autrefois aux phtisiques, sans probablement en pouvoir donner une raison bien plausible.

La perdrix possède une chair ferme, d'un fumet fin et agréable, d'une digestion facile ; les vieilles perdrix font un excellent bouillon, plus appétissant et moins fade que le bouillon de poule.

Les cailles, qui sont souvent chargées de graisse—" gras comme une caille," dit le proverbe,—ont une chair extrêmement fine et délicate, mais qui ne convient pas à tous les estomacs, justement en raison de cet excès de graisse.

Comme la caille, la bécasse est un oiseau de passage qui jouit d'une réputation justement méritée ; sa chair savoureuse a un fumet tout particulier, très recherché des amateurs, mais ne peut pas se prescrire aux estomacs délicats, aux convalescents, parce qu'elle est trop excitante et souvent de digestion difficile ; on l'accuse de produire quelquefois le ver solitaire.

Le bec-figue est un délicieux petit oiseau, dont Brillat-Savarin disait que, s'il était gros comme un faisane, on le paierait à l'égal d'un arpent de terre. La chair est d'une finesse exquisite, extrêmement parfumée ; mais la quantité de graisse dont elle est parfois imprégnée fait que l'on doit s'en montrer sobre.

Le gibier d'eau, quoiqu'il soit très nourrissant, ne doit être consommé qu'avec ménagement, parce que sa chair très noire, huileuse, est d'une digestion difficile. Il ne convient donc, à plus forte raison, ni aux malades, ni aux convalescents, ni aux enfants.

Il me faut maintenant en arriver à cette importante question de l'époque à laquelle il faut manger le gibier après qu'il a été tué. Le gibier faisandé est-il nuisible à la santé ?

Le gibier est surtout recherché par les amateurs en raison de son fumet tout spécial, fumet qui diffère dans la même espèce, selon qu'elle a vécu dans telle ou telle contrée ; c'est ainsi que les lièvres des plaines n'ont ni le goût ni le fumet des lièvres de montagne, que les perdrix rouges du Périgord n'ont pas le même goût que les perdrix rouges de la Sologne.

Il est incontestable que l'on développe le fumet du gibier en le conservant quelque temps après sa mort, en le laissant *faisander* c'est-à-dire en déterminant dans sa chair un *certain degré de putréfaction*. Or, les savantes recherches de Pasteur ont parfaitement démontré que cet état était produit par des myriades d'insectes, infusoires et vibrions d'espèces très variables, et que, dans cet état, les viandes perdent non-seulement leurs qualités bienfaisantes nutritives, mais encore offrent un véritable danger d'empoisonnement.

Il faut bien que les amateurs de gibier faisandé sachent qu'ils ne mangent plus de la viande, mais bien un produit de décomposition malsain, dangereux, qui contient des germes de même nature que ceux qui produisent des affections d'altération du sang, comme le charbon, etc. On s'abstiendra donc toujours de manger le gibier qui, pour me servir d'une expression vulgaire, marche tout seul. Il lui suffira d'avoir été conservé pendant deux ou trois jours au plus pour que sa chair soit convenablement attendrie et que son arôme soit suffisamment développé.

Faut-il voir autre chose qu'une question de mode ou de forfanterie dans cette habitude de manger les faisans et les bécasses dans un état de pourriture complète ?

Je laisse aux véritables gourmets le soin de répondre.

Dr HENRI PERRUSSEL.

Septième congrès international d'ophtalmologie

Le 8 août dernier s'est réuni dans la grande salle d'honneur [Aula] de l'Université d'Heidelberg, et sur l'invitation des membres de la Société Allemande d'ophtalmologie, le septième Congrès périodique et international d'ophtalmologie, dont le cours des sessions avait été interrompu depuis quelques années.

Le professeur DONDERS [d'Utrecht], au nom du comité d'organisation, souhaite la bienvenue aux membres du Congrès, qui rassemblés au nombre de plus de 200 dans l'Aula de l'Université, comptent parmi eux les ophtalmologistes les plus éminents du siècle. Qu'il nous suffise de nommer ceux que des acclamations répétées ont désigné comme président d'honneur : Helmholtz [de Berlin] ; Derby [de Boston] ; Fuchs [de Vienne] ; Hæusen Grut [de Copenhague] ; Hyort [de Christiania] ; Knapp [de New-York] ; Nuël [de Liège] ; Osio [de Madrid] ; Secondi [de Turin] ; Robertson [d'Edimbourg] ; Gayet [de Lyon] ; Schiess-Gennisens [de Bâle] ; Snellen [d'Utrecht] ; Wolfring [de Varsovie] ; Nettleship [de Londres] ; Reymond [de Turin] et Javal [de Paris].

Au nom d'Helmholtz, universellement connu, l'assemblée s'est levée en masse, mue par un sentiment profond de respect pour l'homme qui doit être considéré comme le créateur de l'ophtalmoscopie.

Dans son discours, prononcé successivement en allemand et en français, M. le professeur Donders rappelle que la Société de Heidelberg s'est fondée, il y a 25 ans, sur l'initiative du grand Alfr. de Græfe, et qu'elle ne pouvait plus dignement célébrer son anniversaire, qu'en provoquant la reconstitution d'un Congrès international. De Græfe était en effet essentiellement cosmopolite, ouvert à tous, sans distinction de nationalités, et c'est consacrer la Société qu'il a fondée que d'appeler à Heidelberg les ophtalmologistes de tous les pays.

Ce Congrès international d'ophtalmologie sera-t-il le premier d'une nouvelle série ? Ou bien, comme la chose a été proposée, devra-t-il opérer sa fusion avec le Congrès international des sciences médicales ? Suivant M. Donders, le Congrès fera sagement de garder son indépendance, à l'exemple de tous les Congrès spéciaux dont les sessions se multiplient indépendamment du Congrès médical général. Le caractère général des assemblées du Congrès international des sciences médicales fait, dit-il, disparaître la concentration spéciale qui fait la force et l'intérêt de nos réunions.

M. BECKER [de Heidelberg], organisateur du Congrès, au nom de la Société de Heidelberg et du gouvernement du grand-duché de Bade, remercie les congressistes d'avoir bien voulu assister à cette réunion.

On procède à l'élection du bureau que donne le résultat suivant :
Président, M. Donders ; Vice-Président : M. Zéhender, de Rostock ;
Secrétaire généraux : M. Stilling, de Strasbourg, et M. Hess, de Mayence ;
Secrétaires des séances : M. Valude, de Paris, M. Brettauer, de Trieste,
et M. Swanzy, de Dublin.

Nous donnons le compte rendu de la discussion qui a eu lieu sur le strabisme, ses causes et son traitement.

CAUSE DU STRABISME.

M. LANDOLT, rapporteur. — *Il y a strabisme chaque fois que les deux yeux ne sont pas dirigés simultanément sur l'objet fixé.*

Les yeux sont essentiellement maintenus dans leur direction normale par la *vision binoculaire*; chez les jeunes emmétropes, l'*accommodation* peut suppléer jusqu'à un certain point à cette dernière.

L'absence de la vision binoculaire et de l'*accommodation* prédispose donc au strabisme.

Parmi les causes déterminantes, il faut citer, *en premier lieu*, la *connexité entre la convergence et l'accommodation*, dont l'importance pour la genèse du strabisme [dans les yeux amétropes surtout] a été mise en lumière par Donders [cause fonctionnelle]

La production du strabisme sera, *en second lieu*, favorisée par l'incongruence de la rétine et du système moteur et protecteur [sclérotique]

et cornée] de l'œil et par l'empire plus ou moins grand que l'individu exerce sur les mouvements de ses yeux [Donders].

En troisième lieu, l'écartement excessif et la difformité des orbites et des yeux, l'insertion vicieuse, le défaut de longueur et de force des muscles moteurs.

Enfin, les causes *centrales* du strabisme concomitant sont les altérations des centres de convergence et de divergence observées dans l'asthénopie musculaire neurasthénique, dans l'hystérie, dans l'ataxie locomotrice et dans d'autres affections du système nerveux central.

M. REYMOND, *co-rapporteur*.—Les liens étroits qui unissent la convergence et l'accommodation constituent évidemment la cause principale du strabisme; et c'est dans l'intérêt de l'accommodation exacte et probablement de la vision distincte que naît l'état de strabisme.

L'œil éliminé de la vision binoculaire et réduit à se placer dans une position qui équivaut à la situation, se place en déviation strabique, ainsi que l'a montré Stilling. Cet œil se met en adduction, c'est-à-dire dans une direction qui représente l'effet fourni à la fois par son accommodation et par la correction de l'œil qui fixe.

C'est dans la strabisme concomitant que cette influence de la convergence peut être le mieux constatée, mais le fait le plus intéressant de cette étude est l'influence de la ténotomie sur l'amplitude de l'accommodation. J'ai observé de la manière la plus nette que le champ de l'accommodation augmentait à mesure que l'œil était davantage porté en dedans, et l'amplitude relative de l'accommodation se déplace à mesure que l'on redresse l'œil par l'opération. Il existe un cas de Schweigger qui est typique à ce point de vue et qui est du reste bien connu.

En somme, la correction d'un strabique sera obtenue quand on aura donné par la ténotomie, à chaque œil, l'égalité requise du champ d'accommodation relative.

La conclusion est vraie aussi pour le strabisme paralytique.

TRAITEMENT DU STRABISME.

M. LANDOLT, *rapporteur*.—Le traitement du strabisme doit être précédé d'un examen approfondi du malade. Cet examen portera aussi bien sur l'âge, l'état général, les antécédents personnels et héréditaires du sujet, que sur la conformation des orbites et des yeux, sur la réfraction l'accommodation [absolue et relative], et l'acuité visuelle.—Il est non moins important de connaître la *durée* et la *forme* de l'affection [strabisme périodique ou constant, alternant ou monoculaire].

Le *degré* du strabisme doit être déterminé en *angles*, et l'angle de déviation *apparente* doit être distingué du *strabisme réel*. La détermination du *champ de fixation* [et si possible de l'*amplitude de convergence*], en fournissant les notions relatives à l'état des muscles oculaires, l'examen de la *diplopie* et celui de la *fusion possible* des doubles images, en nous renseignant sur l'état de la *vision binoculaire*, donneront les indications du traitement et permettront de choisir le plus efficace.

Si le strabisme est récent, on pourra le traiter par les *exercices stéréoscopiques* indiqués par M. Javal. Les *méthodes orthoptiques* sont en général très précieuses, et se recommandent surtout comme complément du traitement chirurgical.

Dans le *strabisme convergent d'origine accommodative*, le repos des yeux, les *mydriatiques*, les *verres convexes* [et, s'il y a lieu, un traitement stimulant] sont indiqués avant tout. Suivant M. Ulrich l'usage de l'*ésérine* peut également donner de bons résultats.

On n'aura recours à l'opération que lorsque le traitement pacifique aura donné tout ce qu'on est en droit d'en attendre.

La *ténotomie* est indiquée lorsque les muscles antagonistes sont puissants. C'est par le degré du strabisme et l'effet qu'elle produira, qu'il faudra se guider pour la pratiquer sur un seul œil ou sur les deux yeux, mais, dans ce dernier cas, à un intervalle suffisant.

Quant à l'emploi des *sutures*, qui renforcent l'effet de la *ténotomie* en opérant sur l'œil une traction en sens opposé, il faut les abandonner, car elles font sortir l'œil de son entonnoir musculaire et lui font perdre de sa motilité aussi bien d'un côté que de l'autre.

Au contraire, la *ténotomie modérée* augmente l'action du muscle antagoniste, sans diminuer notablement celle du muscle détaché. Ce résultat est suffisamment prouvé par les champs de fixation et l'amplitude de convergence déterminés avant et après l'opération ; il trouve son explication dans ce fait que l'affaiblissement du muscle *ténotomisé* est alors bien plus la conséquence de sa nouvelle insertion moins solide au globe oculaire, que de son reculement.

Si les muscles, et surtout celui qui agit en sens inverse du strabisme sont affaiblis, l'*avancement musculaire* est préférable à la *ténotomie*. En effet, l'avancement corrige non seulement la position de l'œil, mais encore il augmente l'action du muscle auquel il s'adresse, en lui fournissant une insertion plus favorable. Le globe oculaire se trouve ainsi plus parfaitement enchassé dans ses muscles, et tout en augmentant d'un côté, sa motilité ne diminue pas de l'autre.

Il faut ajouter que les *ailerons ligamenteux* qui rattachent les muscles oculaires à l'orbite, et qui, pendant la contraction de ces derniers, jouent le rôle de tendons d'arrêt, se relâchent par l'avancement musculaire, tandis qu'ils se tendent par le reculement et contribuent ainsi à l'affaiblissement du muscle *ténotomisé*.

Dans les cas de strabisme élevé, l'*avancement* doit être combiné avec la *ténotomie* de l'antagoniste.

Pour augmenter l'effet de la *ténotomie*, M. de Wecker préconise l'*avancement de la capsule de Ténon* du muscle antagoniste. Cette méthode est plus avantageuse que l'opération avec des sutures, puisqu'elle augmente l'action du muscle auquel elle s'adresse.

Toute opération sur les muscles oculaires doit être accompagnée d'un *traitement orthoptique*, destiné à compléter son effet. La convergence

diminue sous l'influence des mydiatriques, du pansement binoculaire et des exercices stéréoscopiques. La divergence diminue et la convergence augmente par des exercices systématiques de cette dernière. Aussitôt après l'opération, des *louchettes* peuvent rendre de bons services.

Si l'opération a dépassé le but, il y a lieu d'enlever de bonne heure les sutures lorsqu'il s'agit d'un avancement, ou d'avancer [au moyen de sutures] le muscle tenotomisé.

Dans le *strabisme divergent réel*, la médication pacifique ne donne pas d'aussi bons résultats que dans le strabisme convergent. Il y a donc lieu d'*opérer* plus tôt et plus souvent. Les règles exposées plus haut restent en vigueur.

On pratiquera la *ténotomie seule* dans les faibles degrés de strabisme, lorsque les muscles sont normaux.

L'*avancement des droits internes* sera indiqué lorsque ces derniers se trouvent affaiblis. Enfin, on *combinera l'avancement et la ténotomie* dans les hauts degrés de strabisme.

Lorsque l'acuité visuelle le permet, les exercices stéréoscopiques conduisent au rétablissement de la vision binoculaire, de même que les exercices de convergence étendent le pouvoir de fusion. C'est en procédant de cette façon qu'on atteindra le résultat idéal dans le traitement du strabisme.

Les différences de niveau des yeux, le *strabisme supérieur et inférieur* accompagnent souvent les degrés élevés des déviations latérales et disparaissent avec la guérison de ces dernières.

Parfois, le strabisme vertical est, au contraire, dû à une opération trop énergique du strabisme horizontal. Dans ce cas, on peut souvent y remédier par une *cure orthoptique* promptement instituée.

Une diplopie verticale de quelques degrés seulement peut être corrigée par des *prismes* répartis sur les deux yeux.

Lorsque le strabisme vertical est de date ancienne et d'un degré élevé, l'*opération* ne saurait être évitée. Elle concernera de préférence les muscles droits supérieurs et inférieurs, et les mêmes principes y sont applicables que dans les opérations sur les droits latéraux. On rencontrera cependant plus de difficultés dans la correction chirurgicale des différences de hauteur que dans celle des déviations horizontales des yeux. Ceci est surtout le cas lorsque, comme cela arrive souvent, le strabisme est dû à la paralysie congénitale de l'un des muscles éleveurs ou abaisseurs.

M. de WECKER [de Paris].—J'insisterai sur l'action des ailerons ligamenteux dont a parlé M. Landolt. Je considère que dans le traitement opératoire du strabisme, le déplacement de la capsule constitue toute l'opération. Quand on a mobilisé un muscle de l'œil, il faut s'attendre, ainsi que je l'ai constaté, à voir l'insertion secondaire se produire ailleurs qu'à la place désirée ; dans ce cas, le lieu où se fait la soudure de la capsule constitue le succès ou l'écueil de l'opération.

M. SCHWEIGGER [de Berlin].—A l'égard de la vision binoculaire des strabiques, je dirai que celle-ci peut être observée, même s'il existe une notable différence dans l'acuité visuelle des deux yeux. C'est là une facilité de plus pour la réussite du traitement orthoptique. Si l'on doit en venir à l'opération, je préfère l'avancement musculaire aux autres procédés, car avec cette méthode on possède un moyen très exact de doser la correction.

M. JAVAL.—Il faut distinguer la vision *binoculaire*, stéréoscopique, la vraie, qui consiste à voir le même point avec les deux yeux, de la vision *simultanée* de deux objets, qui réalise ce fait de voir à la fois un objet à droite et un autre à gauche. Ce que nous voulons obtenir quand nous poursuivons la guérison des strabiques, c'est la vision binoculaire véritable et non la fausse, la vision simultanée.

M. KNAPP [de New-York].—Je dois prendre parti, au point de vue opératoire, entre l'avancement du muscle et celui de la capsule; les résultats que j'ai obtenus et qui ont été publiés en statistique, me rendent absolument partisan de la manière de faire de M. de Wecker, et je pratique son opération dans 50 0/0 des cas. Toutefois, je modifie un peu cette opération suivant les cas, en prenant dans le fil non seulement la capsule, mais le muscle, et même le tissu épisléral sous-jacent. De même je fais remonter l'origine de la traction parfois jusqu'au niveau du méridien. Je pense, en un mot, que l'effet correcteur est dû en réalité au plissement du muscle.

M. SCHWEIGGER.—Quand la correction doit être considérable, je crois que l'avancement du muscle peut seul donner une réussite satisfaisante.

M. de WECKER.—L'avancement capsulaire combiné à la ténotomie réussit toujours, même dans les forts degrés de strabisme. Je ne pratique plus l'avancement musculaire que dans le strabisme paralytique extrême et quand on ne cherche plus aucune correction optique.

M. LANDOLT.—Il n'est pas douteux que l'avancement de la capsule réussit, mais il est encore moins contestable que l'avancement de la capsule et du muscle doit donner une correction plus considérable que lorsqu'il s'agit de la capsule seule.

M. DONDERS.—A propos de la question de la vision binoculaire, je dirai que l'élimination de l'œil strabique ne se rapporte qu'aux parties de la rétine sur lesquelles tombent les rayons qui, dans l'autre œil, abordent la fovea.

BIBLIOGRAPHIE

Religion

LA BONTÉ ET LES AFFECTIONS NATURELLES CHEZ LES SAINTS, par le marquis de Ségur, 1 fort volume in-18 jésus, 3 fr. 50. Retaux-Bray, éditeur, 82, Rue Bonaparte, Paris.

M. le marquis de Ségur vient de faire paraître, à la librairie Retaux-Bray, un volume du plus haut intérêt. Voici la lettre que Mgr

Gay, l'éminent évêque d'Anthédon, adressait à l'auteur, le 9 juin 1888.

Monsieur le Marquis,

Je ne saurais trop louer la pensée que vous avez eue d'étudier et de montrer la place que les affections naturelles, et surtout la bonté, ont tenue dans le cœur et dans la vie des saints.

On calomnie la grâce, et ceux-là même la méconnaissent souvent qui veulent en vivre et la possèdent. Confondant la nature, qui est l'œuvre de Dieu, avec le mal qui, depuis le péché, l'altère et la dégrade, on en fait l'adversaire de la grâce, et l'on croit que le premier et principal emploi de celle-ci est de faire à celle-là une guerre sans trêve et sans merci, une vraie guerre à mort. Saint Thomas d'Aquin pensait autrement et enseignait tout autre chose. " La grâce, écrit-il dans sa *Somme*, ne détruit pas, elle ne supprime pas la nature ; elle la suppose au contraire et la perfectionne. "

La grâce est donc, en fait, la meilleure amie, l'amie divine de la nature humaine. Si elle commence par la guérir, c'est qu'elle la trouve malade ; mais ce n'est là que le début de ses bienfaits et le fondement, la condition d'une union et d'une entente qui doivent durer toujours.

Saint Augustin, parlant de la douleur qu'une fausse et orgueilleuse philosophie prétendait être une pure faiblesse, a écrit : " Il vaut mieux au cœur humain s'attrister et se consoler, que de cesser, en ne s'attristant pas, d'être un vrai cœur humain ".

Ce qu'il disait de la douleur est vrai de toutes les affections naturelles légitimes, et l'est éminemment de la bonté. La bonté est bien plus qu'une base aux vertus surnaturelles ; une fois qu'elle a reçu le baptême de la grâce, elle devient le couronnement de la vie spirituelle et la cime de la perfection. Saint-Paul le fait assez entendre quand il écrit : " Le fruit de la lumière [il veut dire de l'illumination et de la formation chrétiennes], c'est toute bonté, "

Telle a été la doctrine et la pratique des véritables saints. " Je suis tant homme que rien plus ", disait naïvement le bon saint François de Sales ; et conseillant comme il savait le faire, une des âmes dont il était le père ; " Ne nous efforçons pas tant, écrivait-il, d'être ici-bas de bons anges, que nous nous oublions d'être de bons hommes et de bonnes femmes. "

Vous étiez digne à tous égards, cher Monsieur le Marquis, d'entrer dans cet esprit, qui est chez vous un esprit de famille. Vous avez donc bien fait de suivre l'heureuse pensée d'étudier et de montrer la nature dans les saints. C'est là une œuvre utile et opportune, à laquelle je ne doute pas que Dieu n'accorde la bénédiction du succès. Je vous le souhaite de toute mon cœur, en vous renouvelant l'assurance de mes sentiments tout dévoués en N. S.

† CHARLES, Ev. d'Anthédon.

Le titre seul de l'ouvrage : *La bonté et les affections naturelles chez les Saints* donnera, nous en sommes assuré, à tous ceux qui possèdent et

qui aiment la vérité, comme à ceux qui la cherchent de bonne foi, le désir de connaître cette étude historique remplie des témoignages les plus touchants de la bonté, de la tendresse et des vertus naturelles des saints dont l'église s'honore le plus, et qu'elle propose comme exemple à tous les fidèles.

“ Cet ouvrage, écrit M. le marquis de Ségur, n'a aucune prétention théologique. L'étude et la méditation de l'Évangile, de l'Imitation de Jésus-Christ, de la vie des saints, la lecture des grands écrivains catholiques, voilà toute ma théologie. C'est à ces sources ou, par-dessus tout, à la grande source toujours jaillissante de la sainte Eucharistie que j'ai puisé l'idée première de ce livre, le besoin de l'écrire et la force de mettre mon projet à exécution.

“ Il me semble, par ce que j'ai lu ou entendu répéter souvent dans le monde et jusque dans le monde chrétien, que beaucoup se font une idée très fautive, très dangereuse pour la foi, de la sainteté, de ses caractères, de ses conditions. On se représente volontiers les saints comme des êtres à part, vivant en quelque sorte en dehors du sentiment de l'humanité, immolant à l'amour de Dieu toutes affections de la chair et du sang et d'autant plus saints qu'ils sont moins imitables et moins humains. Ainsi on est arrivé à défigurer l'œuvre de Jésus-Christ, à la retourner, à faire de la Rédemption, prodige de miséricorde, de réparation, de bonté, une œuvre de séparation, d'étouffement et d'égoïsme mystique.

“ C'est un malentendu que je voudrais contribuer à dissiper non par des raisonnements ou des déductions théologiques qui ne sont pas de ma compétence, mais par l'étude de la vie des saints, à commencer par le Saint des Saints, Notre-Seigneur Jésus-Christ, prendre dans ce trésor inépuisable de toutes les grandeurs, de toutes les beautés, de toutes les vertus, les traits qui se rapportent particulièrement à la bonté, à la charité, aux tendresses naturelles unies à l'amour divin et développées par cette amour même ; montrer chez les saints les plus mortifiés et en apparence les moins humains, l'exercice et la floraison de toutes les affections, de toutes les vertus qu'on admire dans l'histoire des grands hommes ; faire toucher du doigt et resplendir aux yeux, dans la vie de l'Eglise, l'amour des parents, des époux, des enfants, des frères, des amis, l'amour des pauvres, des pécheurs, de la patrie, et arriver, par les faits, à cette conclusion que les saints sont les meilleurs, les plus parfaits, les plus complets des hommes ; voilà le but et l'objet de cet ouvrage.”

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs l'émouvant récit du marquis de Ségur, qu'on pourrait appeler l'histoire de la bonté et de la tendresse humaine dans l'Eglise.

Etudes sociales.

DE L'OUVRIER ET DU RESPECT, par l'abbé P. Fesch, deuxième édition
Avec une lettre-préface de M. Edouard Drumont, auteur de la *Fran-
ce juive*. Un volume in-16 de vi et 176 pages.—Prix 1 fr. H. Welter.
Editeur, rue Bonaparte, 59, Paris.

Extrait de la lettre-préface de M Drumont :

“ Votre vaillante façon d'aborder les questions du jour m'a fait songer à ces hommes d'autrefois [les Sermonnaires du moyen âge, ces grands remueurs de peuple, ces orateurs au cœur ardent qui, parfois, par la seule force de leur parole transformaient une ville entière], et je suis heureux, je vous l'avoue, de me trouver, comme écrivain, en conformité de vues avec le prêtre courageux qui, sans subir ce que l'on appelle “ les préjugés du modernisme ”, sait regarder en face la vie moderne et dire : “ Voilà ce qu'est cette vie, voilà les spectacles qu'elle me présente, les impressions qu'elle me donne et les réflexions qu'elle m'inspire. ”

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT EN ANGLETERRE depuis la conquête des Normands jusqu'à nos jours par M. Albert du Boys, 1 vol. in-8. Prix : 6 fr.—
Le même ouvrage, édition in-12. Prix : 3 fr. Delhomme et Brigueat, édit. Paris, 13, rue de l'Abbaye.

M. Albert du Boys, le savant auteur de *Catherine d'Aragon et les origines du schisme anglican*, ouvrage couronné par l'Académie française, nous donne aujourd'hui un livre sur *l'Etat et l'Eglise en Angleterre depuis la conquête des Normands jusqu'à nos jours*. C'est une suite d'études historiques sur les principaux prélats qui ont défendu les prérogatives de l'Eglise en face de l'autorité royale : Lanfranc, saint Ambroise, saint Anselme, saint Thomas Becket et le cardinal Fischer.

L'ouvrage se termine par une étude d'ensemble sur l'anglicanisme considéré comme religion d'Etat, et par un chapitre sur la question agraire en Irlande, qui a tout l'intérêt d'une actualité.

M. Albert du Boys est un vétéran de la presse catholique. Depuis un demi-siècle, il étudie la grande question des rapports du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel ; son dernier ouvrage emprunte donc à ses travaux antérieurs une particulière autorité. Une scrupuleuse exactitude dans les faits, une très grande modération dans les appréciations, telles sont, avec un style rapide et clair, un vrai style d'historien, ses principales qualités.

[L'Autorité.]

Histoire.

PARIS EN 1793, par Edmond Biré, 1 vol. in-12 3 fr. 50. Jules Gervais, 29 Rue de Tournon, Paris.

Dans son très-intéressant et très-curieux *Journal d'un bourgeois de Paris sous la Terreur*, M. Edmond Biré nous faisait le tableau de la capitale du 10 août 1792 au 21 janvier 1793 ; on assistait jour par jour au développement de la Terreur, et mille faits ignorés, mille détails reproduisaient sous les yeux du lecteur ému et charmé la physionomie de l'époque. C'était bien ainsi qu'aurait été conçu le *Journal d'un bourgeois de Paris*, merveilleusement informé et capable de juger immédiatement les événements. Ce journal n'avait qu'un défaut : il finissait trop tôt ; le

lecteur se voyait brusquement arrêté à l'assassinat de Louis XVI, et il ne pouvait s'empêcher de désirer ardemment la suite.

Le voilà satisfait ; dans *Paris en 1793*, M. Edmond Biré lui donne le tableau de Paris du 22 janvier 1793 au 2 juin ; c'est toujours la même exactitude, le même luxe de détails ; on a véritablement la physionomie de l'époque. Les événements ne manquent pas dans les quelques mois de l'année 1793 dont s'occupe M. Biré ; c'est le moment de la grande lutte des Girondins et des Montagnards. Si les premiers ont cru déjouer les calculs de leurs adversaires en leur livrant la tête de Louis XVI, ils ne tardent pas à voir combien ils se sont trompés ; cette lâcheté, suite et prélude de bien d'autres ne les sauvera pas. Dans leur aveuglement ou leur affolement, ils fournissent même aux Montagnards les armes dont ils se serviront contre eux, armes qui du reste, finiront par tourner contre les Montagnards eux-mêmes.

C'est sur les funérailles pompeuses et païennes de Lepelletier de Saint-Fargeau, que s'ouvre les tableaux de M. Biré. L'ex-membre du Parlement, qui par crainte des Montagnards a condamné Louis XVI à mort, malgré sa promesse formelle, a été tué avant sa victime. Ce meurtre, nous dirions volontiers cet acte de justice. si l'assassinat n'était pas un crime, a jeté l'effroi au sein de la Convention ; tous ces hommes qui se sentent coupables, se demandent avec terreur s'ils ne vont pas rencontrer un émule du garde Paris. Ce qui les épouvante surtout c'est "cette sorte d'assistance prêtée au meurtrier de Lepelletier, cette complicité de tous les assistants qui n'éprouvent aucune horreur en face de l'assassin, parce que la victime est l'un des juges de Louis". Il y a là en effet de quoi effrayer des gens qui ne brillent pas précisément par le courage. On a glorifié de toutes les manières nos "pères de 93", et c'est en grande partie à leur adresse qu'iront les dithyrambes du centenaire de l'année prochaine ; or l'histoire nous montre que le sentiment qui eut le plus d'empire à la Convention, ce fut certainement la peur, sentiment qui n'a rien d'heroïque.

On voit que tous ces farouches, devant lesquels la France tremblait, tremblaient eux-mêmes, et s'ils s'attachaient ainsi à faire peur, c'est qu'ils voyaient là leur seule sauvegarde. Que d'aveux M. Edmond Biré recueille à ce sujet ! Que de mesures votées ou rapportées seulement sous l'empire de la peur ! Voilà un côté de la question que ne signaleront pas l'année prochaine les écrivains et orateurs officiels, mais comme il se détache dans les pages vivantes de M. Biré !

Nous avons nous-mêmes autrefois présenté aux lecteurs de l'*Univers* la *Légende des Girondins* du même écrivain ; nous avons dit comment il faisait justice d'une glorification imméritée, que les Girondins ont dû principalement à l'horreur qu'inspirent leurs vainqueurs. Cette justice sévère, nous la retrouvons dans *Paris en 1793*, mais sous une autre forme qui la fait peut-être encore mieux ressortir. Cette fois, l'auteur ne discute pas ; il se borne à raconter. Toutes les fois que la Convention vote une de ces mesures qui préparent l'organisation légale de la Terreur, on y retrouve quelques Girondins ; non seulement ces prétendus modérés la votent, mais presque toujours ils en prennent l'initiative. C'est aux girondins, ou plutôt aux brissotins, — ils portaient encore ce

nom —qu'est dû le comité de sûreté générale, d'où est sorti le terrible comité de salut public.

Dès juillet 1792, Brissot, le doctrinaire du parti, auquel il a un moment donné son nom, demandait à l'Assemblée législative " une commission de sûreté, un comité choisi parmi les hommes les plus inflexibles, qui serait chargé de l'examen de toutes les accusations de crime de trahison. " Il n'y a pas beaucoup à forcer les termes pour arriver au comité de salut public, tel qu'il fonctionnera l'année suivante, avec les hommes *les plus inflexibles*. A quel sentiment, lorsqu'ils faisaient ainsi assaut de zèle révolutionnaire avec les montagnards, obéissaient les girondins ?

Etait-ce la peur de se voir dénoncer par leurs ennemis comme trop modérés ? Etait-ce haine pour les émigrés, pour les prêtres insermentés, pour tous les adversaires, vrais ou faux, de la Révolution ? Etait-ce l'espoir de tourner contre les montagnards les armes forgées en apparence contre les contre-révolutionnaires ? Il serait difficile de le dire, d'autant que ces divers sentiments ont pu avoir leur part d'action ; il est telle mesure, par exemple, dont les girondins comptaient bien se servir contre les montagnards ; cela est établi par certaines citations fort opportunes de M. Biré ; mais il en est d'autres qui ne pouvaient viser que les contre-révolutionnaires. Du reste, un fait seul importe, la responsabilité des girondins dans la Terreur, et ils sont responsables ; puisqu'ils ont voté et souvent proposé toutes les mesures qui la préparaient, sans en excepter même les plus odieuses.

Il est un point surtout que M. Edmond Biré met très opportunément en lumière : c'est le rôle de ces girondins, que nos opportunistes présenteraient volontiers comme leurs prédécesseurs et leurs modèles dans la persécution religieuse ; ils s'y montrent plus violents même que les montagnards ; ils sont plus sectaires. Dans les premiers temps de la Convention, Danton et Robespierre, pour ne pas multiplier les embarras, auraient volontiers laissé les " jésuites " tranquilles ; Robespierre l'a même dit dans une déclaration aux jacobins ; les girondins, au contraire, poursuivent toujours de la même haine les prêtres insermentés et les fidèles.

Dans une circonstance, Robespierre, qui devait plus tard faire proclamer que le peuple français croyait à l'Être suprême, avait invoqué la Providence ; Guadet, une des sommités de la Gironde, raille sa crédulité. Sous ce rapport, du reste, nos opportunistes n'ont pas dégénéré des Girondins ; dès qu'il s'agit de quelque mesure contre les catholiques, ils s'entendent parfaitement avec les radicaux, même les plus avancés ; la concentration républicaine, si vainement poursuivie depuis des années, ne s'est jamais faite que sur le terrain de la persécution religieuse ou sur celui de la peur. Les " pères " de 93, eux aussi, voulaient se concentrer lorsque l'assassinat de Lepelletier de Saint-Fargeau leur montrait la vie en danger.

De ce que nous nous sommes ainsi attardé sur les girondins, dont la lutte avec les montagnards remplit la période dont le tableau nous est donné par M. Edmond Biré, il ne faudrait pas conclure qu'en dehors de cette lutte l'historien, ou plutôt le peintre, s'occupe exclusivement

de cette lutte. Ce serait réduire singulièrement la portée comme l'intérêt de son ouvrage si vivant. Les incidents de chaque jour soigneusement enregistrés lui fournissent l'occasion d'éclairer le lecteur sur nombre de points ; on y voit notamment que, même aux plus mauvais jours de la Terreur, les populations réclamaient et souvent obtenaient leurs proces-sions ; elles avaient laissé détrôner le roi ; elles n'entendaient pas, suivant l'expression d'une femme de la Halle, pourtant républicaine, qu'on "détrône le bon Dieu". Mettant en scène d'une manière fort heureuse "l'observateur" Dutaud, dont le nom est maintenant connu, M. Biré nous montre en action la police républicaine à peu près réduite à l'impuissance ; il y a là des réflexions fort opportunes en présence des efforts du conseil municipal de Paris pour mettre la main sur la préfecture de police.

"Si la police, cette arme puissante, nécessaire, n'était plus aux mains du gouvernement, du conseil exécutif, à qui l'avait-on remise ou qui s'en était emparée ? Elle était passée tout entière depuis le 10 août, à la municipalité ; il n'y avait pas d'autre *département* de police que celui qui a son siège à l'hôtel de la mairie.

En face de cette police de la Commune, sans frein et sans scrupules, indulgente aux malfaiteurs, terrible aux honnêtes gens, instigatrice et complice des désordres que son devoir serait de prévenir ou de réprimer, qui a pour agents les commissaires de quarante-huit sections et, dans les grands jours, les membres les plus ardents des sections et des clubs ; en face de cette police, et bien moins assurément pour lui tenir tête que pour sa satisfaction personnelle, Garat [le ministre de l'intérieur] a institué une bonne petite police secrète, composée d'une douzaine de ses amis intimes ou privés, auxquels il a donné pour mission de se promener dans Paris, d'étudier les faits et de lui soumettre tous les jours, soit par écrit, soit verbalement, le résultat de leur examen."

Voilà où en était la police, livrée à la municipalité révolutionnaire, et voilà ce que nous ne tarderions pas à revoir si nos aimables conseillers municipaux pouvaient obtenir, comme ils ne cessent de la revendiquer, la haute direction de la police. Nous avons du reste revu cela aux beaux jours de la Commune, dont nous entendons faire l'apologie par les revenants de Nouméa, et qui nous a fait comprendre mieux que les meilleurs livres la situation de Paris pendant la Terreur.

Mais, en voilà bien long, et nous aurions pu, pour signaler et recommander ce livre à nos lecteurs, nous borner à leur donner le nom de l'auteur ; cela aurait suffi à leur en indiquer immédiatement toute la valeur et toute l'intérêt. Seulement nous nous sommes laissé entraîner au plaisir de faire notre excursion dans le Paris de 1793, avec un guide à la fois compétent et charmant ; nous ne le regrettons pas, si nous avons réussi à mieux faire ressortir l'utilité et l'intérêt d'un livre qui vient bien à son heure, puisque, l'année prochaine, on glorifiera autant et plus l'an 1793 que l'an 1789. Nous ajouterons seulement que M. Edmond Biré se doit et doit à ses lecteurs d'achever son tableau de Paris pendant la Terreur ; il ne manquera pas de le faire.

Littérature

LE CHÊNE.—L'IMMORTALITÉ, par Lamartine, publiés avec une introduction, des notices et des notes par L. Mabillean, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. Paris, Hachette, 1888 in-16 de 43 p. 1 fr.

Certain soir, la sœur de Lamartine lui présentait une jeune fille qui désirait vivement, pour son album, quelques lignes du chantre des *Méditations*. Aussitôt il prend la plume, et, sans s'accorder seulement une minute, que dis-je ? une seconde d'attention ni de réflexion préparatoire, il écrit ces vers immortels :

Le livre de la vie est un livre suprême
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix,
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois,
Mais le feuillet fatal se tourne de lui-même.
On voudrait revenir à la page où l'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.

Puis, sa main ayant terminé, il les tendit nonchalamment à sa sœur, qui, toute saisie de leur beauté et de son air d'insouciance, toute stupéfaite de cette sorte d'inconscience géniale, ne put s'empêcher de s'écrier : " Mon Dieu ! pardonnez-lui, il ne sait pas ce qu'il fait ! " Il ne prenait pas la peine de penser, mais ses idées pensaient pour lui. Les livres se succédaient sous sa main féconde, non comme des livres, mais comme des feuilles détachées et tombées presque au hasard sur la route de la vie. Qu'était-ce pour lui la poésie, sinon le retentissement presque involontaire des voix de la nature dans une âme bien née ou un cantique harmonieux qui s'élève spontanément en nous :

Je chantais, mes amis, comme l'homme respire,
Comme l'oiseau gémit, comme le vent soupire,
Comme l'eau murmure en coulant.....

De ce sentiment poétique si abondant et si pur éclore, parmi bien des courts chefs-d'œuvre, *le Chêne* et *l'Immortalité*, les deux pièces que réédite aujourd'hui, séparément, avec une introduction, des notices et des notes, M. Mabillean, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse.

Le Chêne résume la philosophie de la nature chez Lamartine. *L'Immortalité* exprime sa philosophie de l'âme, ce qu'il pensait sur l'origine et la destinée de l'homme.

Dans *le Chêne*, apparaît ce panthéisme dont il se défendait, et qui était plutôt l'universelle expansion de son être qu'une croyance raisonnée.

.....
Tout cela n'est qu'un gland fragile
Qui tombe sur le roc stérile
Du bec de l'aigle ou du vautour ;
Ce n'est qu'une aride poussière
Que le vent sème en sa carrière
Et qu'échauffe un rayon du jour.

Et moi, je dis : " Seigneur, c'est toi seul, c'est ta force,
Ta sagesse et ta volonté
Ta vie et ta fécondité
Ta prévoyance et ta bonté !

Le ver trouve ton nom gravé sous son écorce,
Et mon œil, dans sa masse et son éternité.

L'instinct de la divinité en toutes choses, une intuition plus ou moins éclatante de l'action de Dieu dans la création matérielle, tel était le fond de la poésie de Lamartine, chez qui la philosophie, du reste, n'avait pas de racines bien profondes. Il était panthéiste à son insu, sans en avoir une notion précise dominant le vague de ses idées ; il se croyait toujours profondément théiste, parce qu'il tirait de son cœur la raison de l'évidence divine " Je ne puis jamais avoir un sentiment fort dans le cœur, a-t-il dit, sans qu'il tende à l'infini, sans qu'il se résolve en un hymne ou en une invocation à Celui qui est la fin de tous les sentiments, à Celui qui les produit et les absorbe tous, à Dieu. "

Christianisme confus et amolli, se dégageant beaucoup moins de la conviction que de la sensibilité, et dont les contours sont encore bien flottants dans l'admirable pièce de *l'Immortalité*, où Lamartine a fait surgir d'une tristesse d'âme un hymne à l'amour, à l'infini, à Dieu.

Les vers de Lamartine sur *l'Immortalité*, comptés parmi les plus beaux de la langue française, faisaient partie d'une longue contemplation relative aux destinées de l'homme, à son séjour transitoire en ce monde, à ses aspirations vers l'au-delà. Elle était adressée à une femme jeune, malade, découragée de la vie, sur le seuil de la mort, et " dont les espérances d'immortalité étaient voilées dans son cœur par le nuage de ses tristesses. " Le poète lui-même sentait son intelligence environnée de nuit. Le doute avait stérilisé la prière. Mais, ni la douleur ni le désespoir n'avaient brisé l'élasticité de son âme, nourrie dès l'enfance du suc vivifiant des leçons chrétiennes, et toujours prête à réagir contre l'incrédulité. La vision du ciel lui sera donc rendue. Il est accablé d'amertume ; comment, dans cet état d'esprit, ne pas songer à la mort ? Devant lui se dressent les idées qu'éveille toujours ce mystérieux mot de la mort. Que lui réserve-t-elle, à lui, ainsi qu'au reste des humains ? Depuis le brin d'herbe éphémère jusqu'à la planète dont les jours se comptent par siècles, tout naît, vieillit et meurt. Pourquoi l'homme, être infirme et chétif, serait-il plus durable que les autres êtres, condamnés à une disparition sans lendemain ? La raison lui défend de le croire. Cependant, une voix intérieure, un invincible sentiment proteste au fond de lui-même contre cette apparente évidence. L'âme ne peut qu'être éternelle, parce qu'elle est une émanation directe de Dieu, et la ruine des mondes, leur écroulement autour de lui, ne le feraient pas encore douter un instant de la survivance de ce souffle divin. Vienne donc la mort, il ne la craint pas, il l'appelle plutôt comme une délivrance. Pensées hautes et consolantes au suprême degré. Malheureusement, ainsi que le remarque le commentateur du poème de Lamartine, l'accent personnel de ces vers, qui leur donne une si poignante éloquence, se traduit par un mot, qui a la force d'un cri, mais non pas d'un argument.

J'aime, il faut que j'espère.....

Vois mourir ce qui t'aime, Evire, et réponds-moi.

Faire dépendre la philosophie de l'Univers d'un sentiment aussi contingent que l'amour, c'est en effet compromettre l'espèce de preuve métaphysique tirée de l'instinct, c'est pour ainsi dire laisser entendre que si le poète n'eut pas aimé, il n'aurait eu ni foi ni espérance.

Victor de Laprade écrivait en 1862 : " On peut déjà parler de Lamartine comme d'un ancien." M. Mabileau a traité l'auteur des *Harmonies* à la façon d'un classique ; ses judicieux commentaires et ses annotations précises éclairent, développent ou rectifient, aux yeux de la jeunesse, la valeur philosophique, morale et littéraire des deux pièces fameuses : *le Chêne et l'Immortalité*.

FRÉDÉRIC LOLIÉE.

Revue.

ÉTUDES RELIGIEUSES, Philosophiques, Historiques et Littéraires.—
Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.
—Sixième série, à partir de janvier 1888.

Les Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires comptent plus d'un quart de siècle d'existence. Suspendues en 1880, dans des circonstances trop connues, elles reprennent leur publication réclamée par un bon nombre des anciens abonnés.

Le but de cette Revue, rédigée exclusivement par des membres de la Compagnie de Jésus, est avant tout, on le sait, de défendre la Religion, de combattre les erreurs modernes, de soutenir dans leur intégrité les doctrines, les droits, les prérogatives de l'Eglise et du Saint-Siège.

Son programme n'est point changé.

Les *Etudes* traitent, selon l'occurrence, toutes les questions de Théologie, d'Écriture Sainte, de Philosophie, d'Histoire, de Science, de Littérature, d'Éducation, d'Économie sociale, etc., qui peuvent intéresser les esprits sérieux et attentifs au mouvement des idées,

Chaque livraison contient, en outre, une bibliographie où sont signalés et jugés les livres nouveaux, un compte rendu de la presse et un résumé des événements du mois, que des rédacteurs ne s'interdisent point d'apprécier, s'il y a lieu, dans des articles de fond. Enfin, les *Etudes* publient des Bulletins scientifiques et, plusieurs fois l'année, des travaux sur les pays étrangers où les missionnaires de la Compagnie de Jésus exercent leur apostolat.

L'esprit de la *Revue* est l'union de la raison et de la foi au service de l'Eglise et de la société temporelle. L'effort de l'impiété contemporaine se porte surtout contre cette vérité, que la science naturelle et la science surnaturelle sont également de Dieu. Ses docteurs enseignent de toutes parts et font croire que l'esprit de l'homme est le principe et la mesure de tout savoir, et que les dogmes religieux ont tous pour ori-
l'imagination et l'imposture. Les *Etudes* ont été entreprises dans le dessein de résister, autant que possible, à cette tentative insensée, dont des erreurs monstrueuses et des ruines épouvantables sont la suite nécessaire.

Une interruption de sept années n'a pu qu'ajouter au zèle que la force brutale empêchait de se déployer. C'est dire en un mot tout ce que les rédacteurs de la nouvelle Série osent promettre de bonne volonté et de dévouement.

Les *Etudes* paraissent le 15 de chaque mois, en livraison de 10 feuilles in-8 [160 pages,] formant chaque année trois forts volumes de 640 pages.

Prix de l'abonnement : France, 20 fr.—Union postale, 23 fr. Chez Retaux-Bray 82, Rue Bonaparte. Paris.

MOUVEMENT DE LA LIBRAIRIE

DERNIÈRES PUBLICATIONS.

Chez Perrin et cie—*Lady Georgiana Fulterton*, sa vie et ses œuvres, par Mme Craven. Ouvrage précédé d'une lettre du cardinal Newman. 1 vol. in-16, 4e édition, 4 fr.

Chez Guillaumin et cie, 14, Rue Richelieu, Paris—*Traité de critique et de statistique comparée* des institutions financières, systèmes d'impôts et réformes fiscales des divers Etats au XIX^e siècle, par E. Fournier de Flaix. 1^{ère} série : Angleterre.—Canada.—Colonies anglaises d'Afrique.—Australie.—Etats-Unis.—Russie.—Empire d'Allemagne.—Etats Allemands.—Italie ; avec de nombreux tableaux affectés aux impôts et finances de chaque Etat. Un fort volume in-8, 15 fr.

Chez Bernard et cie, rue de la Condamine, 71, Paris—*Les progrès récents de la navigation à vapeur*, par M. Daynard, ingénieur en chef de la compagnie générale transatlantique. Brochure in-8, 2 fr. 60.

Chez Plon, Nourrit et cie.—*Le prince Lucien Bonaparte et sa famille*. 1 vol. in-8, en caractères elzévériens. Ouvrage accompagné de douze portraits héliogravures. 15 fr.—*Nouvelles œuvres choisies* de Mgr Dupanloup. Tome Ier : Oeuvres oratoires ; tome II : Défense de la Religion ; tome III : Controverse sur l'éducation des filles ; tome IV : Défense de Rome et du Saint-Siège ; tomes V, VI et VII : œuvres pastorales. Prix de chaque volume. in-8 vélin glacé, 6 fr. 50.

Chez Pedone-Lauriel, rue Soufflot, 13, Paris—*Assimilation des lois* concernant la lettre de change, le billet à ordre et le chèque, sur la base du projet du congrès international de droit commercial, par Thomas Barclay, avocat à la Cour de Londres, associé de l'Institut de droit international, une brochure in-8, 2 fr.—*Des retraits sous le code civil* et de quelques autres dispositions restrictives de la liberté du commerce, par A. Boulet, juge à Annecy. Brochure in-8, 1 fr. 50.

Chez Palmé, rue des Saints-Pères, 16, Paris.—*L'Amiral Courbet* d'après ses lettres, par F. Julien, 1 vol. in-12, 3 fr. 50—*Les mémoires de M. de Falloux* et l'histoire contemporaine, par Eugène Veuillot, 1 vol. in-12, 3 fr.—*L'Encyclique Libertas*, commentaire par un théologien. Brochure in-8, 1 fr. 50.

Chez A. Hermann, rue de la Sorborno, 8, Paris—*Cours de mécanique rationnelle* professé à la Faculté des sciences de Paris par M. Appell, rédigé par MM. Abraham et Delassus, élèves de l'Ecole normale supérieure, in-4, lithographié, 436 pages, 18 fr.

Chez Burns et Oates, 63 Paternoster Row. E. C. London—*Dictionary of english catholic biography and bibliography*. Depuis la Réforme, 1534, jusqu'aux temps présents, par Joseph Gillow. vol. I, II et III, in-8, reliure toile, 15 s. chaque.—*Fabiola* par le cardinal Wiseman. Nouvelle et magnifique édition, grand in-4, orné de 31 illustrations, jolie reliure 21 s.

Chez Putnam's sons, New-York—*The Tariff and its Evils ; or Protection which does not protect*, par John H. Allen—*Tariff Chats*, par H. J. Philpott.

Chez Ginn et Co., Boston—*Laboratory Manual of general Chemistry*, par R. P. Williams.

Chez Clark W. Bryan et Co., Springfield, Mass.—*The art of Nursing*, par Elizabeth R. Scovil.

Chez Cassell et Co., New-York.—*Cassell's miniature Cyclopedia*, compilée par N. L. Clowes.

CARNET D'UN CURIEUX

COMMENT LE TITIEN TRAVAILLAIT SES TABLEAUX.

La difficulté que Le Titien éprouvait à se séparer de ses toiles, ne les trouvant jamais accomplies à son gré, était proverbiale, et cette lenteur d'achèvement fut pour lui une cause de continuel ennui. Ce souci de perfection et cette passion pour les retouches tournèrent même enfin à la manie. Un de ses derniers élèves, Palma le Jeune, nous a transmis, sur ses façons de travailler, les plus précieux renseignements. Il nous le montre commençant d'abord ses peintures par une application hardie d'une couche de couleurs, le rouge, le noir et le jaune ; il indiquait les reliefs et les clairs "et faisait en quatre coups de pinceau, apparaître la promesse d'une rare figure". Ces ébauches faisaient l'admiration des amateurs et des artistes. "Ensuite, ajoute Palma, il retournait ses tableaux contre le mur et les y laissait parfois quelques mois sans les regarder, puis, lorsqu'il voulait y appliquer de nouveau le pinceau, il les examinait avec une rigoureuse attention, comme s'ils avaient été des ennemis mortels, pour voir s'il leur pouvait trouver des défauts.

Et à mesure qu'il découvrait quelque chose qui ne fut pas d'accord avec sa délicate conception, il médicamentait le malade comme un bon chirurgien, sans pitié pour lui, soit qu'il fallût arracher quelque tumeur ou excroissance de chair, soit qu'il fallût redresser un bras ou remettre en place une articulation..... En attendant que ce tableau fut sec, il passait à un autre, recouvrant chaque fois de chair vive ces extraits de quintessence, les achevant à force de retouches, jusqu'à ce qu'il ne leur manquât plus que le souffle. Il ne fit jamais une figure du premier coup, ayant l'habitude de dire que l'improvisateur ne fait jamais un vers savant ni bien rythmé."